



KANAK

■ ■ Qui sont-ils, combien sont-ils, où sont-ils ?

L'origine du peuplement de la Nouvelle-Calédonie est mal connue. Les peuples autochtones du Pacifique insulaire sont originaires d'Asie, selon certains de l'actuelle Malaisie, selon d'autres du Sud de la Chine ou de Taiwan. Ces peuples se distinguent nettement des premiers habitants de l'Australie, les ancêtres des Aborigènes.

La Nouvelle-Calédonie est un archipel du Pacifique Sud de 19103 km² (deux fois la Corse), de 400 km de long et large de 42 km. Elle est composée, outre la Grande Terre, de trois grandes îles (dites de Loyauté) au large de la côte est (Ouvéa, Lifou, Maré), d'une au large du sud-est (l'île des Pins) et de deux archipels de petites îles prolongent la terre principale au nord-ouest (les îles Nénémas et Bélémas). La Grande Terre est très escarpée, constituée de massifs montagneux culminant à près de 400 m.

Les derniers chiffres concernant la population de la Nouvelle-Calédonie sont très variables. Ils oscillent entre 220 000 et 235 000 habitants (soit 12 à 19% de plus qu'en 1996, date du dernier recensement) se répartissant entre Kanak (42,5%), résidents de souches européennes, principalement française (37,1%), wallisiens (8,4%), polynésiens (3,8%) et résidents d'autres origines, essentiellement des Indonésiens et des Vietnamiens (8,2%). Près de la moitié de la population est âgée de moins de 25 ans.

■ ■ La dénomination du peuple autochtone

La dénomination de la population autochtone de la Nouvelle-Calédonie a varié selon les époques. L'évolution des pratiques n'est pas sans lien avec les préoccupations politiques du moment. Le terme «kanak» a été utilisé rapidement. Il signifie «homme», à l'origine dans les langues polynésiennes. Il fut d'abord écrit en français («canaque»). Puis, considéré

comme brutal ou injurieux, ce mot (qui fait partie du riche vocabulaire d'insultes du capitaine Haddock dans les albums de Tintin), a longtemps été remplacé par «mélanézien», d'une tonalité jugée moins agressive, mais au sens ambigu puisque Papous ou Fidjiens sont tout autant des «Mélanésiens» que les Kanak. Puis les Kanak eux-mêmes ne virent plus dans le mot une injure, mais plutôt une affirmation de leur singularité, fière, voire provocante. Dès qu'ils l'employèrent eux-mêmes, le mot fut perçu comme vaguement dangereux; on voulut au moins conserver l'orthographe «canaque». Mais «kanak» l'emporta irrésistiblement. Le débat s'est alors porté sur le point de savoir si le mot s'accorderait en nombre (des Kanak), voire en genre (la communauté kanake). Les tenants de l'accord, au moins en nombre - qui paraît grammaticalement fondé - ont semblé d'abords triompher, mais ils ont fini par céder lorsque les indépendantistes ont fait du caractère invariable du mot une véritable revendication. Pour souligner le caractère «non français» du mot et donc de la population? Parce que, s'il est invariable, le mot devient «symétrique», se disant dans les deux sens. Toujours est-il que si les accords de Matignon de 1988 évoquent les «Mélanésiens», mais créent une «Agence de Développement de la Culture kanak», l'accord de Nouméa, dix ans plus tard, ne cite plus que des «Kanak».

Source: Alain Chistnacht, p. 16-17.

■ ■ Éléments d'histoire

1774 • Les Kanak découvrent James Cook de passage sur leur terre. Le capitaine britannique donne à l'île le nom de «Nouvelle-Calédonie».

1853 • L'amiral Febvrier-Despointes prend possession au nom de la France de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances.

1863 • Création du bagne de Nouméa.

1872 • Première déportation de Communards, parmi lesquels Louise Michel.

Où sont-ils ?

• Carte, le Monde diplomatique, janvier 1996.

• Carte, le Monde diplomatique, part de la population mélanézienne dans les 3 provinces.

1878 • Grande rébellion menée sous l'impulsion du chef Atai, des Kanak du centre de l'île. L'insurrection dure un an, fera 200 victimes parmi les Blancs et plus de 1 000 parmi les Kanak.

1917 • Seconde révolte kanak dans le Nord-est de l'île.

1946 • Abolition du Code de l'Indigénat; les Kanak deviennent citoyens français à part entière.

1956 • Loi cadre Defferre permettant aux Kanak de participer aux affaires locales et à l'économie.

1969 • Début du boom du nickel et création des « foulards rouges » par des étudiants kanak revenus de métropole.

1975 • Organisation du festival Mélanésia 2000.

1979 • Constitution du Front Indépendantiste.

1984 • Le FI se dissout pour laisser place au FLNKS qui boycotte les élections territoriales. Dix militants indépendantistes sont assassinés à Hienghène.

1985 • Edgar Pisani, envoyé comme médiateur, annonce ses propositions en vue d'une Indépendance-Association avec la France. Eloi Machoro et Marcel Nonaro sont abattus par le GIGN. Mise en place du nouveau statut (dit Fabius-Pisani) qui permet aux indépendantistes kanak de prendre le contrôle de trois régions sur quatre.

1986 • La Nouvelle-Calédonie est inscrite sur la liste des Nations Unies des territoires non-autonomes ayants vocation à être décolonisés.

1988 • Événements d'Ouvéa. Réélection de François Mitterrand. Envoi par Michel Rocard, Premier Ministre, d'une « mission du dialogue ». Le 26 juin, signature des Accords de Matignon.

1989 • Le 5 mai, assassinat sur l'île d'Ouvéa de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné.

1990, Paul Néaoutyine est élu Président du FLNKS.

1997 • Inauguration du centre culturel Jean-Marie Tjibaou à Nouméa.

1998 • Accords de Nouméa. L'État, le RPCR et le FLNKS négocient et s'accordent sur un statut, qui est censé amener le pays, par un processus progressif et irréversible, à la pleine souveraineté dans 15-20 ans. Par ailleurs, ce processus doit construire une citoyenneté propre à la Calédonie dont la base doit demeurer l'identité kanak.

■ ■ Activités et ressources

Traditionnellement, les Kanak cultivent des plantes à tubercules (ignames, taros) et cannes à sucres, bananiers, arbres à pain, selon la

technique de l'essartage (mise à feu de la végétation, séchage pendant la saison sèche, mise en culture puis jachère qui permet la repousse et déplacement de la parcelle cultivée). Par endroits, la pêche joue aussi un rôle important. Avant la colonisation, qui débuta officiellement en 1853, les Kanak se répartissaient en petits hameaux de tailles variables dans les vallées et sur le bord de mer. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'installation de colons européens sur les terres des Mélanésiens obligea les populations autochtones à se regrouper sur des territoires restreints, des réserves appelées « tribus ». Ainsi, les colons européens se constituèrent des « propriétés » dans l'intérieur et sur le littoral. S'adonnant essentiellement à l'élevage extensif puis à la caféiculture, ils s'appuyèrent sur le code de l'indigénat, les Mélanésiens devant payer un impôt qui les obligeait à travailler pour les colons. Certains s'engagèrent dans la culture du café sans pour autant abandonner leur ressource principale, l'agriculture d'auto-subsistance.

Source : Chronique kanak, p. 241.

■ ■ Informations sur la langue, la religion

Il existe aujourd'hui 28 langues kanak parlées en Nouvelle-Calédonie. Le nombre de locuteurs varie de 11 338 pour le *Drehu* de Lifou à 4 pour le *Siché* de Bourail. On peut les rassembler selon les huit aires linguistiques et coutumières, inscrites dans le droit depuis les accords de Matignon, cinq sur la Grande-Terre ainsi que dans les trois îles Loyauté. L'intercompréhension est permise par le multilinguisme et par l'usage aujourd'hui généralisé du français comme langue véhiculaire.

La plupart des Kanak sont catholiques ou protestants, souvent très pratiquants, mais la croyance en des ancêtres et des êtres non humains a encore une grande influence.

■ ■ Organisation sociale et politique

La terre, la parenté, la chefferie jouent un rôle important dans l'organisation sociale kanak.

La terre est pour les Kanak un espace où les signes abondent. Son utilisation économique est inséparable de ses significations culturelles. Ainsi, la culture des ignames et des taros est un acte identitaire autant qu'économique. Aujourd'hui encore, les Kanak vivant en milieu urbain, même les mieux intégrés dans la ville et leur métier, s'ef-

forcent de revenir périodiquement sur leurs terres pour s'occuper de la culture de leurs ignames. Le «clan» est constitué de plusieurs familles qui se rattachent, par les hommes, à un ancêtre commun.

Des clans, en nombre variable, se sont organisés en **chefferies**. Dans l'ensemble de clans que la colonisation dénommera «tribu», les fonctions sociales ont été distribuées une fois pour toutes selon la tradition. Ainsi, les maîtres de la terre ont la mémoire de l'espace foncier et donc des droits d'usage. Le chef, qui jouit de grandes marques de respect – offrandes, case marquée d'attributs – est la clef de voûte du système coutumier ; il incarne la tradition par sa présence et ses actes symboliques (il mange la première igname).

Les «coutumes» que l'on «fait» («faire la coutume») aujourd'hui entre Européens et Kanak – échange de billets de banque et de paquets de tabac rangés dans une étoffe pliée – généralement à l'occasion d'un passage dans une tribu, sont une version appauvrie, au point d'en devenir parfois incompréhensible, des «gestes coutumiers» prescrits par les coutumes kanak pour certains événements sociaux.

■ ■ Questions de genre

Les relations entre hommes et femmes sont marquées par une forte division des tâches. Les femmes jouent un rôle central dans l'entretien quotidien de la famille : s'occuper des enfants, aller chercher la nourriture dans les champs, transporter le bois, puiser l'eau, faire la cuisine. Les hommes travaillent aux champs ou vont pêcher, mais se consacrent aussi beaucoup à la réflexion à l'érudition nécessaire au bon fonctionnement de la vie sociale élargie. La société kanak a une nette idéologie de la domination masculine. Notons toutefois que certaines femmes kanak d'aujourd'hui contestent cette situation et aspirent à d'autres formes de reconnaissance sociale.

Source : chronique kanak, p. 47.

■ ■ État du droit les concernant

L'accord de Nouméa, signé en mai 1998, entre le gouvernement français, le FLNKS et le RPCR, a radicalement modifié le système politique et administratif de la Nouvelle-Calédonie. Aux termes de cet accord, les parties néo-calédoniennes ont opté pour une solution négociée et une autonomie progressive vis-à-vis de la France et non pour un réfé-

rendum immédiat sur le statut politique. Le transfert de compétence a commencé en 2000 et doit prendre fin dans 15 à 20 ans lorsque le territoire se prononcera pour l'indépendance totale ou pour un statut d'État associé.

■ ■ Les partis politiques

La vie politique en Nouvelle-Calédonie s'organise traditionnellement autour de partis locaux qui n'ont pas tous des liens avec des partis politiques nationaux. Historique des formations indépendantistes :

L'Union Calédonienne (UC) créée en mars 1956 est le plus ancien des partis politiques aujourd'hui présents en Nouvelle-Calédonie. Bien implantée traditionnellement dans un grand nombre de tribus, l'UC dispose de ressources politiques pour jouer un rôle dominant dans la coalition indépendantiste.

Le Palika (Parti de Libération Kanak), créé en 1975 par de jeunes intellectuels influencés par le marxisme et résolu à remettre en cause la suprématie de l'UC. Il est marqué par la personnalité de Paul Néaoutyine proche de J.-M. Tjibaou et président du FLNKS de 1989 à 1995.

Le LKS (Libération Kanak Socialiste) est issu d'une scission du Palika en 1981. Le LKS est inséparable de la personnalité de N. Naisseline, grand chef dans l'île de Maré.

Le FLNKS (Front de Libération Nationale Kanak Socialiste), créé en septembre 1984 est composé aujourd'hui de l'UC, du Palika, de l'UPM et du RDO (Rassemblement des Wallisiens et Futuniens qui se sont ralliés à l'indépendance).

■ ■ Les organisations autochtones

CNDPA (Conseil National des Droits du Peuples Autochtones de Nouvelle-Calédonie), créé le 25 avril 1995 par les grands chefs et des chefs coutumiers représentant les huit aires coutumières du pays kanak, des représentants du mouvement associatif, des représentants des mouvements politiques et syndicaux.

Agence Kanak de Développement. Elle joue le rôle d'organisation relais entre projets de développement économiques et culturels locaux et organisations non gouvernementales (études des projets, aide à la gestion, recherches des soutiens techniques et financiers, rapports). ■

Informations sur la langue, la religion

- Site Internet : l'aménagement linguistique

État du droit les concernant

- Accords de Matignon, 26 juin 1988.
- Accords de Nouméa, 5 mai 1998.

■ ■ Sélection bibliographique

→ OUVRAGES →

- Alban Bensa**, 1995, *Chronique kanak, l'ethnologie en marche, Ethnies*, 349 p.
- Michael Spencer**, Alan Ward, John Connell, 1989, *Nouvelle-Calédonie, Essais sur le nationalisme et la dépendance*, L'Harmattan, 304 p.
- Paul Néaoutyine**, 2006, *L'indépendance au présent, Identité kanak et destin commun*, Syllepse, 190 p.
- Alain Christnacht**, 2004, *La Nouvelle-Calédonie*, Les études de la Documentation française, 174 p.
- Alban Bensa**, 1990, *Nouvelle-Calédonie, un paradis dans la tourmente*, Gallimard.
- Alban Bensa**, 1982, *Les Chemins de l'Alliance, l'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie*, Selaf, 586 p.
- Didier Daeninckx**, *Cannibale*, Verdier, 96 p.
- Patrick Paitel**, 1985, *L'enjeu kanak*, France-Empire, 301 p.
- Claude Gadriek**, Vincent Kermel, 2003, *Nouvelle-Calédonie, la révolte kanake*, Payot, 238 p.
- Alban Bensa**, 1990, *Nouvelle-Calédonie, Vers l'émancipation*, Découverte Gallimard, 175 p.
- Jean-Marie Tjibaou**, 1996, *La présence kanak*, Odile Jacob, 326 p.

→ ARTICLES →

- Jean Guiart**, automne 1985, « Les Kanak de Nouvelle-Calédonie », p. 6-14, in revue *Ethnies*, n° 3, Papous Kanak Aborigènes.
- J.-F. Dupon**, printemps 1989, « Entretien avec André Gopea, L'éducation en Nouvelle-Calédonie », in revue *Ethnies*, nos 8-9-10, Renaissance du Pacifique.
- Alban Bensa, Jean Freyss**, 1994, « La société kanake est-elle soluble dans l'argent... ? », in revue *Terrain*, n° 23, Les usages de l'argent.
- Nicolas Guillemard**, 1998, « Terre kanake et identité autochtone », in *Recherches amérindiennes au Québec*, vol XXVIII, n° 1, p. 81-86.
- Jean-Marie Tjibaou**, 1981, « Être mélanésien aujourd'hui », revue *Esprit*, n° 57, p. 81-93.

→ RAPPORTS →

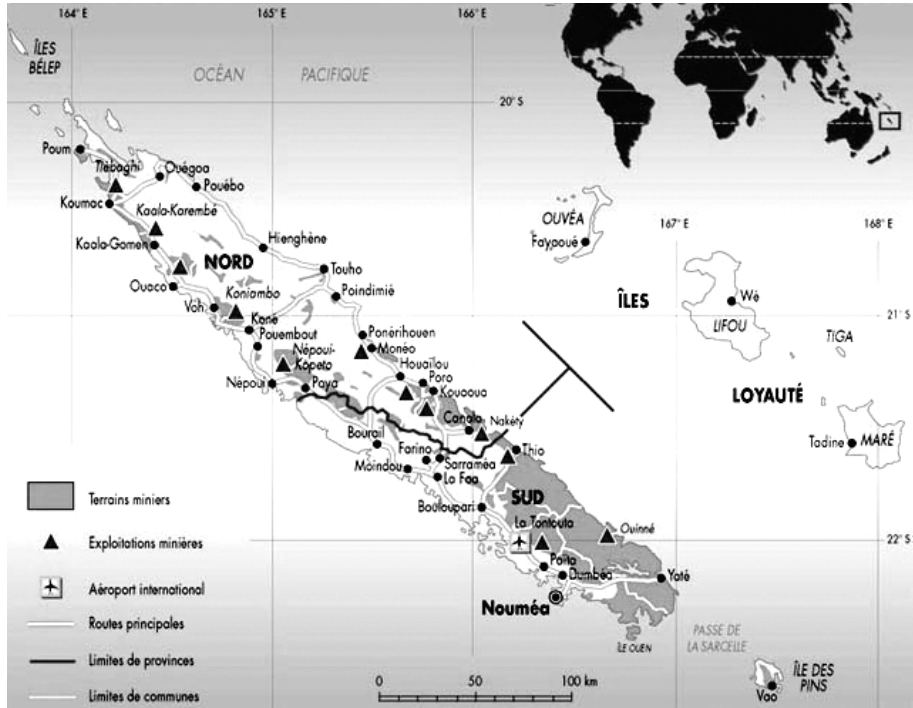
- Assemblée générale des Nations Unies**, mars 2005, « Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux : document de travail sur la Nouvelle-Calédonie », 18 p.

■ ■ Sélection discographique

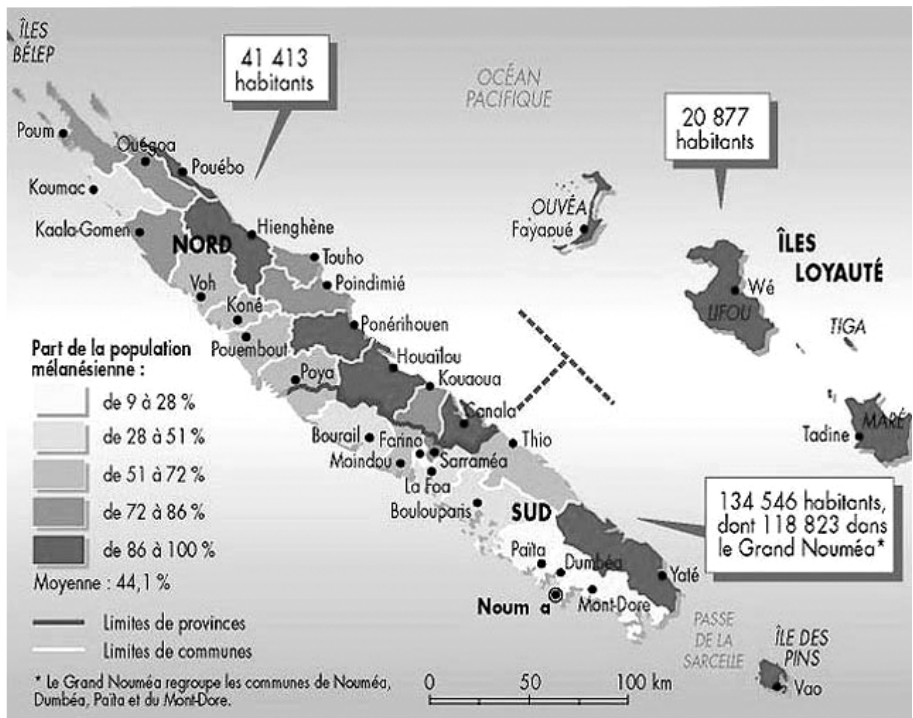
- Nouvelle-Calédonie, danses et musiques kanakes*, VDE/Concord
- Jean-Michel Beudet, Kaloombat Tein et Lionel Weiri**, 1990, *Chants Kanak, cérémonies et berceuses*, CD CNRS-Musée de l'Homme, Le Chant du Monde, Paris, LDX 274 909.

■ ■ Sélection filmographique

- Emillo Pacull**, 1998, *Emma, tribu kanake aujourd'hui*, La sept Arte/Gaumont Télévision, 55 min.
- Charles Belmont**, 1997, *Les Médiateurs du pacifique*, MK2 prod, 1 h 55 min.
- Gilles Dagneau**, 1998, Jean-Marie Tjibaou, *La Parole assassinée*, RFO, 52 min.
- Mehdi Lallaoui**, 2000, Jean-Marie Tjibaou ou le rêve d'indépendance, La sept Arte, 1 h 04 min.
- Jean-Louis Comolli**, 2004, *Les Esprits du Koniambo*, Archipel 33/Arte France, 89 min.



Le Monde diplomatique, janvier 1996.



Part de la population mélanésienne dans les trois provinces, Le Monde diplomatique, janvier 1996.